

Hydrosol

Apprêt prêt à l'emploi, aqueux, dispersé ultra-fin, renforcé au siloxane, lié organiquement pour l'extérieur et l'intérieur.

Application

- Comme prétraitement pour tous les supports absorbants (par ex. enduits des groupes de mortier P II, P III et P IV, béton, maçonnerie de briques, mastics, panneaux de placoplâtre) avant de les revêtir d'une peinture Baumit. Pour l'extérieur et à l'intérieur.
- Convient également comme apprêt pour les enduits liés au plâtre avant l'application de peintures au silicate en dispersion pour l'intérieur.
- Avec une capacité de pénétration particulièrement élevée, permettant ainsi d'égaliser le pouvoir absorbant et de renforcer revêtements de peintures en dispersion et à base minérale crayeux mais adhérents.

Propriétés

- Apprêt aqueux, à fine dispersion ultrafine, prêt à l'emploi, sans solvant pour le renforcement de tous les supports minéraux sablants et organiques habituels dans le domaine de la construction.
- La capacité de pénétration particulièrement élevée et le rétrécissement des pores réduisent le pouvoir absorbant des enduits.
- Le prétraitement avec Hydrosol réduit le retrait de liant et d'eau par des matériaux de construction absorbants, de sorte que le processus de prise peut être réalisé de manière optimale.
- La composition de l'apprêt améliore l'adhérence et a un effet très affermissant des surfaces.
- Résistant aux intempéries, inodore et incombustible.
- Peut également être utilisé dans les locaux mal ventilés et ceux utilisés pour le stockage d'aliments.
- Exempt de solvants et de plastifiants et à faible émission (ELF).

Rendement/consommation

Rendement en surface:	env. 50 m ² / bidon
Consommation de matériau [m ²]:	0,1 – 0,3 litres/m ² (en fonction du support)

Données techniques

État de matière:	liquide
Couleur:	incolore
Densité:	env. 1,05 kg/l
Valeur limite UE:	Lettre A: Catégorie c (Wb); 30 g/l (2010)
- valeur réelle	< 30 g/l VOC

Composants

Liants organiques, Hydrosol, adjuvants, eau.

Support

Les supports appropriés sont des enduits minéraux très sablants et organiques à absorption inégale ainsi que peintures, surfaces de béton ou chapes, panneaux de placo-plâtre et d'autres matériaux de construction liés à la chaux et/ou au ciment pourvu qu'ils soient solides, stables, propres et séchés à fond. Le support ne doit en aucune manière occasionner de charge d'humidité.

Eliminer complètement les parties décollées et creuses, couches frittées et anciennes couches de peinture instables. Enlever au marteau les enduits fortement altérés par les intempéries et les remplacer.

Les peintures à base de colle doivent être complètement lavées, vérifier la portance du support, enlever les couches frittées (p.ex. avec Olafirm®).

Mise en oeuvre

Hydrosol est normalement prêt à l'emploi. Pour les supports légèrement absorbants, ajouter au maximum jusqu'à 30 % d'eau. Ne pas ajouter d'autres matériaux.

Hydrosol peut être appliqué à la brosse, au rouleau ou être pulvérisé. Mélanger à fond avant la mise en oeuvre. Nettoyer les outils à l'eau immédiatement après usage.

Protéger les composants qui ne doivent pas être traités contre les éclaboussures. Si nécessaire, les rincer immédiatement à l'eau.

Appliquer Hydrosol comme apprêt pour les composants minéraux hautement absorbants afin de réduire l'absorption d'eau au moins deux fois, mouillé sur mouillé. Il ne peut pas y avoir de surfaces brillantes.

Laisser sécher complètement avant leur traitement ultérieur.

Indications

Ne pas appliquer dans la lumière directe du soleil, en cas de pluie ou de vent ou protéger la façade à l'avenant (filet pour échafaudage).

Une humidité élevée de l'air et des températures basses peuvent prolonger considérablement le temps de séchage.

Protéger les domaines critiques (verre, céramique, métal, etc.). Rincer immédiatement les projections avec beaucoup d'eau. Ne pas attendre jusqu'au durcissement. Nettoyer les outils à l'eau immédiatement après usage. Collecter l'eau de lavage et l'éliminer conformément aux prescriptions des autorités.

Ne pas laisser se déverser dans la terre, les cours d'eau ou les eaux usées.

L'hydrosol ne peut pas être utilisé comme revêtement final pour la protection des façades.

Les règles reconnues de l'art de construire, les fiches techniques respectivement valables de l'Association Suisse des Entrepreneurs Plâtriers Peintres ASEPP, la recommandation SIA 242 «Travaux d'enduisage et de construction à sec» et la norme SIA 243: «Isolations thermiques extérieures crépies» ainsi que les indications figurant dans les fiches techniques.

Code produit: M-GF01

Code de déchet EAK / AVV: 08 01 12

Ne pas mettre en oeuvre et laisser sécher à une température de matériau, de support et d'air inférieure à + 5 °C et supérieure à + 30 °C. Respecter les normes DIN 18550, DIN 18350, DIN 18363 (VOB, Partie C, alinéa 3.1.1) et les fiches techniques BFS correspondantes.

Si vous nécessitez des informations supplémentaires concernant ce matériau ou son application, nos conseillers du service après-vente se feront un plaisir de vous conseiller d'une manière détaillée et en fonction de l'objet.

Fiche technique situation 09-03/18 Hydrosol

Conditionnement

Bidon en plastique, contenu 10 l (60 bidons par palette = 600 l)

Stockage

En bidon fermé non entamé, à un endroit frais mais en dessous de + 5 °C. La période de stockage ne doit pas dépasser 12 mois.

Assurance qualité

Surveillance et contrôle de la qualité permanents, avec contrôle d'entrée sévère de toutes les matières premières. La société dispose d'un système de gestion de la qualité contrôlé et certifié par le TÜV selon la norme DIN EN ISO 9001 valable dans le monde entier, ainsi que d'un système de gestion écologique contrôlé et certifié par le TÜV selon la norme DIN EN ISO 14001 valable dans le monde entier.

Classement selon le règlement SGH

Voir la fiche de technique de sécurité (sous www.baumit.de)

Nos recommandations en matière d'application que nous fournissons à titre d'aide pour l'acheteur/utilisateur sont basées sur nos expériences et correspondent à l'état actuel des connaissances dans les sciences et dans la pratique. Elles sont données sans engagement et ne justifient aucun rapport juridique contractuel et aucune obligation annexe découlant du contrat d'achat. Elles ne délient pas l'acheteur de son obligation de vérifier lui-même si nos produits conviennent à l'utilisation prévue. Les règles générales de la technique de construction doivent être respectées. Nous nous réservons tout droit à des modifications servant au progrès technique et à l'amélioration du produit ou de son application. Avec la publication de cette information technique, les éditions antérieures deviennent invalides. Pour obtenir les informations les plus récentes, veuillez consulter notre site Internet. Nos conditions de vente et de livraison actuelles ainsi que les dispositions pour le montage et l'utilisation de nos silos et nos installations de malaxage sont applicables à toutes les opérations.

Baumit GmbH, Reckenberg 12, 87541 Bad Hindelang,
Téléphone: 08324 921-0, Télécopie: 08324 921-1029,
E-mail: info@baumit.de, Internet: www.baumit.de